




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-409**

Séance publique du

16 décembre 2020

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Adjoint au Maire**

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| Identifiant : 013-211300017-20201216- lmc1184241-DE-1-1 |
| Date de signature : 18/12/20 |
| Date de réception : vendredi 18 décembre 2020 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p> |

OBJET : MÉCÉNAT - AMÉNAGEMENT D'UNE GALERIE D'EXPOSITION AU SEIN DE L'ÉCOLE SUPÉRIEUR D'ART

Le 16 décembre 2020 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2020

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

CO-RAPPORTEUR(S) : Madame Sophie JOISSAINS, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : MÉCÉNAT - AMÉNAGEMENT D'UNE GALERIE D'EXPOSITION AU SEIN DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEUR D'ART - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Philanthrope et mécène, la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique s'emploie à faire rayonner les connaissances et les arts. Elle a pour ambition de soutenir des projets dans le domaine des arts, de la culture et plus généralement de la connaissance.

La Fondation est née du désir de créer une entité philanthropique pérenne pouvant soutenir des projets favorisant l'expansion des connaissances humaines et l'expression artistique ; elle a été reconnue d'utilité publique en 1995.

En 2000, Philippe Meyer, fait don aux Musées de France d'un exceptionnel ensemble de 73 œuvres. Le Musée d'Orsay, destinataire initial de cette collection, en a déposé une part importante (19 œuvres) au Musée Granet, ville que le collectionneur aimait particulièrement.

Ces œuvres remarquables dévolues au Musée Granet réunissent les plus grands artistes et maîtres européens de l'art moderne du XXème siècle « De Cézanne à Giacometti ». Les noms de Balthus, Cézanne, Giacometti, Klee, Matisse, Picasso, Léger, Tal Coat sont ainsi venus s'ajouter à ceux des collections classiques et baroques du Musée Granet, le faisant entrer de façon magistrale dans le XXème siècle comme « Vue du Jas de Bouffan » (Paul Cézanne), « Femme au Balcon » (Pablo Picasso), « L'homme qui chavire » un bronze d'Alberto Giacometti ...

En 2016, dans le cadre de l'exposition « 2006-2016, 10 années d'acquisitions » au Musée Granet, Vincent Meyer, fils de Philippe Meyer, fait don au Musée Granet, d'une peinture de Jean-Baptiste-Camille COROT « Florence, vue de l'Arno ».

En 2017, la Ville reçoit également en donation deux importants ouvrages de bibliophilie de la Fondation Philippe Meyer, illustrés l'un par Picasso et le deuxième par Pierre Tal Coat. Ces ouvrages ont trouvé leur place au Musée Granet et ont pu être exposés à l'occasion d'une exposition rétrospective de Tal Coat lors de l'été 2018 avec l'exposition Picasso-Picabia.

En 2011, la Fondation Meyer a travaillé avec le Festival d'Aix et conçu conjointement le projet du Cycle Stravinski initié avec succès en 2015.

Aujourd'hui, elle a à cœur d'apporter son soutien à l'Ecole Supérieure d'Art Félix Ciccolini, en lui offrant un mécénat d'un montant de 300 000 € fléchés sur l'aménagement de la galerie d'exposition qui sera située dans la structure qui accueillait anciennement le Théâtre NÔ lequel est aujourd'hui installé au Parc Saint Mitre.

Ainsi cette coque, désormais vide, sera réaménagée grâce au don accordé par la Fondation Meyer et servira de salle d'exposition pour les travaux des étudiants de l'ESA et les artistes extérieurs, mais également d'ateliers pour enfants, gérés par l'équipe du Pavillon Vendôme. Cette galerie d'exposition, créant un espace de porosité entre l'Ecole et la Ville, deviendra un lieu ouvert et partagé pour tous les publics de la cité.

A cet effet, une convention tripartite viendra officialiser entre la Ville, l'ESA et la Fondation Meyer, les missions et engagements de chacun (affectation du don, modalités d'organisation et planning de réalisation de l'opération,...).

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** ce mécénat avec la Fondation Meyer, d'un montant de 300 000 €,
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier Principal fera recette du montant du mécénat accordé par la Fondation Meyer

DL.2020-409 - MÉCÉNAT - AMÉNAGEMENT D'UNE GALERIE D'EXPOSITION AU SEIN DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEUR D'ART -

| | |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 54 |
| Présents | : 46 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 10 |
| Suffrages Exprimés | : 44 |
| Pour | : 44 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

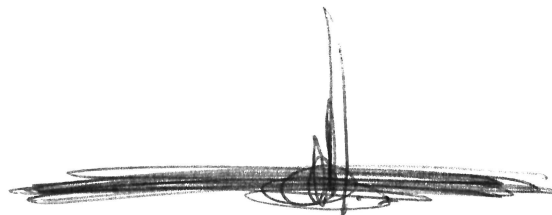
Dominique AUGÉY Kayané BIANCO Odile BONTHOUX Brigitte DEVESA Sylvaine DI CARO
ANTONUCCI Marc FERAUD Sophie JOISSAINS Salah-Eddine KHOUIEL Fabienne VINCENTI
Karima ZERKANI-RAYNAL

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»